

DELIBERATION n° CS 32 03 23
Séance du Mardi 21 Mars 2023

BUDGET DECHETS
AMENAGEMENT DES CASIERS 5 ET 6 DE L'ISDND DE PAVIE

Nombre de membres

En exercice : 19
Présents : 16
Procuration : 0
Absent : 3

Date de la convocation

Le 13 mars 2023

Date d'affichage

Le Mardi 21 Mars 2023 à 10 heures, les membres du Comité Syndical de TRIGONE, Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable et de traitement des Déchets du Gers, régulièrement convoqué, se sont réunis au siège social, sous la présidence de Monsieur Francis DUPOUEY :

Présents : M. Francis DUPOUEY, M. Roger COMBRES, M. Jacques FAUBEC, M. Patrice SUAREZ, M. Jean-Pierre SALERS, M. Gérard LILLE, M. Jean-Paul FORMENT, M. Jacques MORLAN, M. Jean FALCO, M. Thierry REVEIL, Mme Chantal DEJEAN-DUPEBE, M. Benoit DESENLIS, M. Didier DUPRONT, M. Patrick DUBOSC, M. Claude NEF

Présent par visioconférence : sans objet

Représentation : M. Jean-Claude BOURGUIGNON représenté par M. Anthony CHAULET

Absent excusé : Mme Muriel LARRIEU, Mme Françoise CARRIE, Mme Céline SALLES

Dans le cadre de l'exploitation de l'ISDND de Pavie, la fin d'exploitation du casier 4 est prévu pour le 3^e trimestre 2024. Afin d'assurer la continuité d'exploitation du site, et après en avoir débattu lors du DOB, il convient d'ores et déjà de prévoir la fin d'aménagement du casier 5 et de prévoir le casier 6. L'enveloppe de cette opération « OP 010 – Aménagement casier 5 et 6 sur l'ISDND de Pavie » est de 4 000 000 €.

Entendu le rapport de Monsieur le Président,
Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés
DECIDE

- D'autoriser le Président à engager l'opération d'aménagement du casier 5 et 6 sur l'ISDND de Pavie,
- D'approuver l'enveloppe financière de l'opération telle que mentionnée ci-dessus

Le Président
Francis DUPOUEY